

Satisfait ou remboursé

sur tous les aspirateurs



Testez votre
aspirateur Dyson
pendant 30 jours.
Si vous n'êtes
pas satisfait,
Dyson vous
rembourse.

Offre valable sur tous les
aspirateurs traîneaux,
aspiro-brosseurs et
aspirateurs sans fil Dyson,
du 1^{er} octobre 2011
au 14 janvier 2012.



dyson

Pas de sac. Pas de perte d'aspiration.

COMMENT VOUS FAIRE REMBOURSER SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT DE VOTRE ASPIRATEUR DYSON ?

- Achetez entre le **1^{er} octobre 2011 et le 14 janvier 2012 inclus**, un appareil Dyson parmi les gammes d'aspirateurs traîneaux, aspiro-brosseurs et aspirateurs sans fil.

- Si dans un **délaï maximum de 30 jours ouvrés** suivant la date d'achat, vous n'êtes pas satisfait, respectez les conditions suivantes pour obtenir votre remboursement.

- **Joignez :**

1. la copie de **la preuve d'achat** (ticket de caisse, facture...), datée entre le 1^{er} octobre 2011 et le 14 janvier 2012 inclus, en entourant le prix de votre aspirateur Dyson ainsi que sa date d'achat

2. votre aspirateur Dyson, dans son **emballage d'origine**, non détérioré, avec tous les accessoires, le manuel d'instructions et la carte de garantie

3. vos **coordonnées complètes** (nom / prénom / adresse postale / adresse mail / numéro de téléphone) sur papier libre

4. vos **motifs d'insatisfaction** sur 6 lignes minimum

5. un **RIB** émanant d'une banque du territoire français ou de Monaco.

- Envoyez le tout sous colis (affranchi en colissimo expert) dans les **30 jours ouvrés** suivant la date d'achat (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Offre DYSON SATISFAIT OU REMBOURSE

Custom Solutions n° F 19571
13079 ROUSSET cedex

Vous recevrez le remboursement de votre aspirateur Dyson par virement bancaire dans un délai indicatif de **4 à 6 semaines** à compter de la date de réception de votre courrier conforme.

Offre réservée aux clients résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et Monaco, limitée à une demande par foyer (même nom et même adresse et même RIB). Valable entre le 1^{er} octobre 2011 et le 14 janvier 2012 dans tous les magasins participant à l'opération et dans la limite du nombre de produits référencés en stock dans le magasin. Toute demande incomplète, illisible ou non envoyée dans les 30 jours ouvrés (cachet de la poste faisant foi) suivant l'achat sera considérée comme nulle. Remboursement des frais d'envoi sur simple demande écrite.

Pour toutes questions, appelez au 0 970 805 100 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 20h. Code d'accès : **19 571**.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre (adresse mentionnée ci-dessus). Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte des colis résultant des services postaux.